



Résolution au CSE-C de GRDF du 19 Septembre 2024

Le contexte actuel de l'entreprise est très chamboulé et les informations en notre possession depuis le début de l'été nous inquiètent au plus haut point.

Nous tenons à vous rappeler que depuis le début de l'année beaucoup d'incertitudes étaient en suspens en attente des décisions de la CRE et du nouvel ATRD 7.

Dorénavant, et à la suite des premiers dossiers présentés impactant les services acheminement et vente et accueil, nous commençons à apercevoir l'impact que vos décisions vont avoir sur l'entreprise et ce qui se cache derrière ce que vous appelez PERFORMANCE.

Mais, cela ne s'arrête malheureusement pas là. La décision de prolongation des ouvrages CI-CM ne nous laisse aucun doute sur les futurs impacts non négligeables pour l'activité dans les services. Comment demain l'entreprise dans son ensemble va-t-elle se réorganiser pour assurer ces activités avec de telles pertes de programmations de renouvellement repoussées de 45 ans découlant de l'augmentation de leurs durées de vie et de la reprise des provisions pour les renouvellements associés ?

Mr Le Président, vous vous étiez engagés, si cela était nécessaire, à nous représenter les orientations stratégiques, qui n'avaient pas pu être discutées dans un timing correspondant aux interrogations tarifaires.

Les élus aux CSE-C de GRDF vous demandent la convocation d'un CSE-C extraordinaire avec pour seul point à l'ordre du jour les orientations stratégiques de l'entreprise pour nous donner plus de visibilité sur l'avenir de l'ensemble des services au vu des inquiétudes actuelles, et celles à venir, très préoccupantes.

Nous demandons que chaque délégation par le biais de son RS s'exprime sur cette demande et que vous passiez ensuite au vote pour connaître l'avis de l'organisme.